

Procès-verbal de la séance
du Conseil d'administration tenue
le 16 juillet 1947

La séance est ouverte à 18h.15,
dans la salle ordinaire, sous la
présidence de M. Léon Beaulieux,
président.

Sont présents: Mme Batsault,
Mlles Frémont, Kantchalorski,
Mlles Meuret et Morot-Siz; M. M.
Belloy, Jean Dery, Roger Lery, Jean
Porcher, Léon Beaulieux.

Se sont excusés: M. M. Paul
Boyer, Gilbert, Mirambel, Julien
Reinach.

M. Beaulieux donne lecture
du compte rendu de l'Assemblée
générale du 7 juin, au cours de
laquelle ont été approuvés les
comptes de l'exercice 1946, qui
avaient fait l'objet de la séance
du Conseil du 13 février 1947. Ce

compte rendu est adopté à l'unanimité.

Le Président souhaite la bienvenue à Mesdames Meuret et Morot-Sir, et les remercie d'avoir bien voulu entrer au Conseil d'administration, où elles apporteront une collaboration sans nul doute des plus précieuses.

M. Beaulieux fait port au Conseil de l'état d'avancement de l'instance introduite à la fin d'août 1946 en vue d'obtenir pour l'Association la reconnaissance d'utilité publique. Il fait connaître que le Ministère de l'Intérieur a soulevé des objections en ce qui concerne la rédaction de l'art. 20 de nos statuts, article qui prévoit qu'en cas de dissolution de l'Association, l'actif de celle-ci serait dévolu à l'École des Langues orientales, ou, à défaut, à un établissement analogue.

M. Beaulieux propose de maintenir cet article, en précisant seulement qu'à défaut de l'École, l'établissement dévolutaire serait un institut, un musée ou une bibliothèque d'orientalisme. Le Conseil décide qu'une démarche sera faite au Cabinet du Ministre, pour lui signaler l'inanité de l'objection faite par ses services.

Propositions de Bourses. - Le Président signale qu'il est prudent d'envisager un notable fléchissement du total de nos recettes pour 1947, en

raison des réductions importantes que pourront subir non seulement les subventions des ministères, gouvernements généraux et autres organismes d'état, mais aussi les dons annuellement consentis à l'association par des banques et industries privées.

Le Conseil décide les attributions de bourses énumérées ci-après:

- à M. de Saint-Rat, 3.000 fr. pour chacun des mois de novembre et décembre, soit au total 6.000 fr.
- à Mondilon-Caramanian, pour une cure d'altitude qui doit être effectuée pendant les vacances (neuf mille fr.) 9.000 "
- à M. Pilon pour un voyage en Roumanie 8.000 "
- à M. Sidre pour un voyage en Pologne (six mille fr.) 6.000 "
- à M. Régis Martin, un prêt d'honneur payable en novembre de ... 6.000 "
- à Mlle Fognet, un prêt d'honneur payable en novembre de 6.000 "
- à M. Archambault, pour régularisation d'une avance faite en novembre 1946, un prêt d'honneur (déjà payé par conséq.) ... 6.000 "
- à titre de subventions à des enseignements:
- à M. Toftechi Bachy 6.000 "
- à Mlle Hauser (Bibliothèque) ... 5.000 "

- à titre de secours:
à Mme Irène Serrie, veuve Kalou-
guine, mère de cinq enfants, dont un
à la mamelle 10.000 fr.
- à titre de gratifications au personnel
de l'École:
- à Mlle Vallet 2.000"
- à Mlle Sablé 1.500"

Plusieurs élèves ayant sollicité une aide financière en vue de se rendre à Prague pour le Conseil international de la jeunesse, le Conseil décide d'ajourner sa décision jusqu'à l'automne: on pourra alors examiner utilement, les demandes de ceux qui auront effectué le voyage. Madame Meuret fait connaître qu'en attendant, ces jeunes gens pourraient peut-être s'adresser à l'Office du Tourisme universitaire, 137 Boulevard St-Michel (demander Mlle Hairet).

Le Président donne ensuite la parole à Mme Morot-Six, pour rendre compte de sa prise de contact avec les dirigeants de l'Union des Grandes Ecoles, laquelle a proposé à notre Association de s'affilier à ce groupement. Le Conseil remercie Mme Morot-Six et la charge de maintenir le contact avec ladite Union, jusqu'à ce que la question puisse être soumise à l'Assemblée générale de l'Association.

Le Président fait connaître qu'il a reçu une proposition analogue de

l'Association des Cantiniers de France. Le Conseil décide que, la question étant actuellement sans objet vu la fermeture de la cantine, la proposition sera pour le moment classée, en attendant la réouverture éventuelle d'une cantine à l'école.

L'ordre du jour appelant ensuite le renouvellement du Bureau, le Président informe le Conseil que sa mise à la retraite étant maintenant effective, il a le regret de se démettre de ses fonctions présidentielles à dater du 31 juillet courant. Il fait connaître que, pressenti par lui, M. Gilbert, actuellement vice-président de l'Association a bien voulu consentir à assumer les fonctions de président, étant entendu que, durant ses absences, il sera suppléé par le vice-président que le Conseil va désigner aujourd'hui même.

Un scrutin est ouvert en vue du renouvellement du Bureau tout entier. Le vote a lieu au scrutin secret. M. Belloy ayant dû quitter la séance avant l'ouverture du scrutin, le nombre des votants se trouve réduit à neuf. A l'unanimité de 9 voix, le Bureau est ainsi constitué:

Président

..... M. P.-E. Gilbert

Vice-Président

Secrétaire

Secrétaire gé

Secrétaire:

Troisierier:

Troisierier ad

Le Bur

du 1 août.

M. G

à se faire

Conseil pou

les regrets

en même t

le devouem

durant, il

l'Associati

La

Le Présid

W. Beau

Vice-Présidents: M.M. } Gaudefroy-Demonbynes
 } Mirambel

Secrétaire général: M. Jean Poscher

Secrétaire génér. adj.: M. Jean Sauvaget

Secrétaire: Mlle Hélène Frémont

Treasorier: M. Marcel Belloy

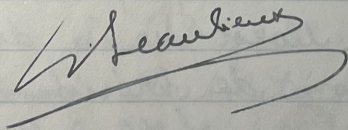
Treasorier adjoint: M. Jean Kermarrec.

Ce Bureau entrera en fonctions à dater
 du 1 août.

M. Jean Dery déclare alors qu'il tient
 à se faire l'interprète des membres du
 Conseil pour exprimer à M. Léon Beaulieux
 les regrets que leur inspire son départ,
 en même temps que leur gratitude pour
 le dévouement avec lequel, six années
 durant, il a présidé aux destinées de
 l'Association.

La séance est levée à 19 h. 45.

Le Président.



Le Secrétaire Général,